

Compte-rendu Assemblée Générale

Mardi 28 mai 2024 – 18h – Fort d'Aiton

Présents : Catherine Molliex, Claude David, Romain Bertaut, Jean-Louis Mocellin, Jean-François Thiaffey, Huguette Charrier, Valérie Meurier, Leonard Laetitia, Emmanuelle Mermoud, Olivier Thevenet, Emeline Vincent-Leveque, Florence Chouquer, Jean-Michel Augem, Audrey Coda, Sylvie Giroud, Marie-Hélène Brun, Marido Bachelier, Serge Tarin, Céline Pitton, Jean-Louis Mocellin, Jacky Demonaz, Maud Saint-Etienne, Delphine Moreau, Laurent Bremer, Amandine Bouvier, Maxime Gachet, Claire Méasson-Damery, Alexine Conti, Bastien Chenereau, Sandrine Dugain, Adriana Guilhot, Emilie Coste-Chareyre et Laurent Chevalier.

Pouvoirs : Martine Jabouille, Cécile Hoddinott, Dominique Martin, Marion Pouppeville, Gilles Gobbo, Marie-Claire Motin.

Préalablement à l'assemblée générale, Mathilde de l'OT Montagnicimes (Saint-Jean-de-Maurienne) a présenté l'outil **écran plat tactile avec carte 3D**. Dans le cadre de la mutualisation de la promotion touristique entre les 4 OT de la vallée, cet outil est prévu et budgétisé pour les 3 OT (Porte de Maurienne, territoire de La Chambre et St-Michel). Le territoire Porte de Maurienne va être intégré au fond de carte grâce au projet (coût très élevé financièrement que nous ne pouvons supporter seul).

1) Rapport moral de Claude David, Président de l'Office de Tourisme

Merci à Monsieur le Maire d'Aiton et à Céline Pitton pour la mise à disposition de cette superbe salle.

Bienvenue à vous qui êtes une fois de plus venus en nombre pour cette AG.

Rétrospective de l'année écoulée :

Sortie de la brochure 2023 sous forme de magazine qui a connu un grand succès et de nombreux compliments. Cela nous démarque des autres OT qui éditent des plaquettes plus traditionnelles.

Départ de Julie Decorte en septembre pour prendre la direction de l'OT de St-Jean-de-Maurienne.

Nomination de Sandrine Dugain pour lui succéder à plein temps.

Recrutement d'Adriana Guilhot début octobre en équivalent ETP 0.80%.

La mise en place de ce nouveau binôme et la formation pour le poste à l'accueil ont bien occupés la fin d'année.

Renégociation de la redevance URSAFF à la suite du COVID, ainsi que des conditions de notre assurance.

Adhésion à une nouvelle mutuelle par suite du nouvel accord de branche signé par ADN Tourisme.

Mise en place de la prévoyance obligatoire au 01/01/2024.

Installation de nouveaux panneaux (Pic Bois) par la Communauté de Communes sur l'ensemble du territoire avec tous les itinéraires de randonnées classés au PDIPR (travail sur 36 fiches randos à destination de nos clients).

Bref une année bien dynamique avec entre autres ; conception des affiches nuit des Eglises, Fête de la Musique, Marché du Terroir notamment.

Nouvel atelier d'Halloween avec Manuell'Art. La vente des paniers de Noël des producteurs valorise le territoire.

Dynamisme valorisé par une belle progression du nombre d'adhésion (105) et des sponsors (13) qui nous soutiennent, Sandrine nous dévoilera le nombre encore plus important atteint pour 2024. C'est un encouragement important pour notre Office. Un très gros travail a été effectué pour la réalisation de la brochure 2024 placée sous le signe de la forêt. La période Covid a redonné l'habitude de fréquentation de la nature sous toutes ses formes. Notre territoire, pas défiguré par des installations hivernales, offre de nombreuses activités ; randonnées en montagne

(nombreux sommets à + de 2000m), pratique du vélo, baignade, découverte des producteurs locaux de plus en plus plébiscités, musées, vogues, concerts, trail et de nombreuses animations. Le réchauffement climatique accentue le besoin de fraîcheur et de calme. Nos superbes forêts sont un atout incontestable. Emilie Coste-Chareyre responsable de l'unité territoriale Belledonne Lauzière pour l'ONF a répondu favorablement à notre sollicitation pour la rédaction d'un article dans notre brochure. Passionnée par son métier, elle nous fera partager tout à l'heure, accompagnée d'un de ses collaborateurs, Laurent Chevallier, sous forme ludique différents aspects de la forêt. Un grand merci pour sa présence et sa participation.

Je laisse maintenant la parole à Sandrine et Adriana pour la suite du déroulement de cette réunion.

1) Emilie Coste-Chareyre et Laurent Chevallier de l'ONF

- *Présentation des missions de l'ONF sous forme de jeu avec QR code*

Les questions ont été préparées en lien avec le thème du magazine 2024 : la Forêt.

Présentation du rôle de l'ONF, la forêt en Porte de Maurienne, les enjeux, vérifier les connaissances de chacun et un rappel pour tous.

Emilie souhaite travailler davantage avec l'OT sur la pédagogie en forêt.

2) Rapport financier 2023

Le rapport financé est présenté par Claude David, tous les comptes ont été vérifiés par Catherine Molliex, trésorière de l'association.

Claude David a demandé une subvention exceptionnelle auprès de Mr Genon afin de faire face à toutes les augmentations. Mr Genon a octroyé à l'Office de Tourisme 2 000€, nous l'en remercions. Ceci nous a permis d'équilibrer le budget.

Jusqu'en 2025 nous payerons l'URSAFF (reprise sur provision covid).

La taxe de séjour est perçue qu'à moitié par l'OT, l'autre moitié est détenue par la Communauté de Communes.

PRODUITS D'EXPLOITATION	
706000 - Prestations de services / billetterie, carte pêche	2 054,00 I
707000 - Ventes de marchandises	2 004,35 I
708000 - Produit des activités annexes	380,00 I
708100 - Produit des prestations fournies au personnel / rem frais formation	
709000 - Ristourne	
740100 - Subventions d'exploitation - État	
740300 - FDAL	500,00 I
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou int	61 726,00 I
740600 - Taxe de séjour	6 226,63 I
751000 - Recettes publicitaires	5 300,00 I
756000 - Adhésions	5 320,00 I
758000 - Produit divers de gestion courante / remb CPAM	
781500 - Reprise sur provision pour charges d'exploitation	
Total	83 510,98 I
760000 - Produits financiers	11,96 I
770000 - Produits exceptionnels / remb mutuelle	
CHARGES D'EXPLOITATION	
605000 - Achats de matériel (>600I)	- 13,47 I
606300 - Petit matériel (<600I) ou fournitures pour activ	- 579,11 I
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, for	- 270,51 I
607000 - Achat de marchandises revendues telles que	- 947,97 I
610000 - Services extérieurs / billetterie, carte pêche	- 2 219,64 I
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels	- 1014,00 I
615000 - Entretien et réparations	- 72,00 I
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'ass	- 1 225,25 I
622000 - Rémunération intermédiaires et honoraires	- 28,26 I
623000 - Publicité, publications, relations publiques	
623300 - Foires et expositions	- 108,00 I
623400 - Récompenses et cadeaux	- 708,50 I
623600 - Catalogues et imprimés	- 5 827,68 I
623700 - Publications, affiches, programmes	- 104,40 I
625100 - Voyages et déplacements	- 600,41 I
625700 - Réceptions	- 661,44 I
626000 - Frais postaux et de télécommunications	- 969,24 I
627000 - Services bancaires et assimilés	- 129,18 I
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	- 2 005,10 I
631300 - Participation des employeurs à la formation pr	- 266,95 I
641100 - Salaires, appointements	- 37 316,40 I
645100 - Cotisations à l'URSSAF	- 28 735,00 I
645200 - Cotisations aux mutuelles	
647500 - Médecine du travail, pharmacie	- 240,00 I
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licen	- 2 043,32 I
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) URSSAF 2023-25	
Total	- 86 085,83 I
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 2 562,89 I

Le compte-rendu financier est voté :
Pour : 31 / Abstention : 0 / Contre : 0

3) Budget prévisionnel 2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	
706000 - Prestations de services / billetterie, carte pêche	2 100,00 €
707000 - Ventes de marchandises	1 800,00 €
708000 - Produit des activités annexes	- €
708100 - Produit des prestations fournies au personnel / rem frais formation	- €
709000 - Ristourne	
740100 - Subventions d'exploitation - État	
740300 - FDAL	500,00 €
740400 - Subventions d'exploitation - Commune ou intercommunalité	61 726,00 €
740600 - Taxe de séjour	5 990,00 €
751000 - Recettes publicitaires	7 300,00 €
756000 - Adhésions	4 965,00 €
758000 - Produit divers de gestion courante / remb CPAM	- €
781500 - Reprise sur provision pour charges d'exploitation	
760000 - Produits financiers	1 050,00 €
770000 - Produits exceptionnels /remb mutuelle	
Total	85 431,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
605000 - Achats de matériel (>600€)	- €
606300 - Petit matériel (<600€) ou fournitures pour activités	600,00 €
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	300,00 €
607000 - Achat de marchandises revendues telles quelles (ex : T-shirts)	600,00 €
610000 - Services extérieurs / billetterie, carte pêche	2 300,00 €
611000 - Sous-traitance (ex : ménage, traiteur, logiciels, animation)	1 100,00 €
615000 - Entretien et réparations	
616000 - Primes d'assurances (ex : assurances de l'association, responsabilité civile, i	600,00 €
622000 - Rémunération intermédiaires et honoraires	50,00 €
623000 - Publicité, publications, relations publiques	1 000,00 €
623300 - Foires et expositions	200,00 €
623400 - Récompenses et cadeaux	400,00 €
623600 - Catalogues et imprimés	5 796,00 €
623700 - Publications, affiches, programmes	200,00 €
625100 - Voyages et déplacements	1 000,00 €
625700 - Réceptions	800,00 €
626000 - Frais postaux et de télécommunications	1 000,00 €
627000 - Services bancaires et assimilés	75,00 €
628100 - Cotisations (liées à l'activité économique)	2 000,00 €
631300 - Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	410,00 €
641100 - Salaires, appointements	36 000,00 €
645100 - Cotisations à l'URSSAF	24 500,00 €
645200 - Cotisations aux mutuelles	- €
647500 - Médecine du travail, pharmacie	252,00 €
651000 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et	2 235,63 €
672000 - Charges sur exercices antérieurs (à reclasser) URSSAF 2023-25	3 876,00 €
	- €
Total	85 294,63 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	136,37 €

Un budget serré, les dépenses ont été renégociées pour tenter de nouvelles économies.

Le Budget prévisionnel est présenté par Claude David.

Le budget prévisionnel est voté :

Pour : 31 / Abstention : 0 / Contre : 0

4) Rapport d'activité année 2023

- Communication Web – Site internet

Un travail important de mise à jour a été réalisé sur le site qui est commun à l'Office de Tourisme et la Communauté de Communes. Ce site internet regroupe à ce jour 258 pages et 45 articles (partie blog) contre 229 pages et 27 articles en 2022, il est donc en en évolution constante.

Pour l'année 2023, nous avons relevé :

- 28 561 utilisateurs contre 20 460 en 2022
- Nombre de pages par session : 2,36
- Durée moyenne des sessions : 1 minutes 23
- 85 355 pages vues contre 59 402 en 2022

Pour la Communauté de Communes :

- 719 utilisateurs en 2023 contre 565 en 2022
- 1 557 pages vues en 2023 contre 1 375 en 2022

Les pages les plus consultées :

- 1 – Fleurs de montagne
- 2 – Plan d'eau Barouchat
- 3 – Itinéraires raquettes
- 4 – Agenda
- 5 – Chaîne de Belledonne
- 6 – Grand Filon
- 7 – Explorer – randonnées
- 8 – Randonnées faciles

Des analyses sont effectuées très régulièrement sur le site afin d'évaluer l'audience, acquisition et le comportement des visiteurs. Ce travail permet d'affiner et d'améliorer les contenus du site.

- **Communication web – Newsletters**

Des newsletters mensuelles sont envoyées. Elles comprennent des articles, l'actualité, l'agenda et un zoom sur un de nos partenaires.

Nous comptabilisons 358 contacts mais seulement 59% ouvrent la Newsletter donc pensez à la consulter.

Nous vous invitons à vous abonner pour recevoir les nouveautés tous les mois grâce à la Newsletter et à inviter votre entourage à le faire. Les normes RGPD sont respectées pour ces envois.

L'agenda est envoyé aux socio-professionnels, aux adhérents, aux OT de la Savoie tous les mois.

- **Communication web - Réseaux sociaux**

La stratégie des réseaux sociaux est la suivante :

Notre conducteur éditorial est organisé sur l'année en fonction des événements locaux mais aussi nationaux (fêtes de Noël par ex etc...). Les thématiques varient en fonction de la météo, des informations qui nous sont données.

Nous comptons 2200 abonnés sur Facebook, et 924 sur Instagram.

Nous publions 2 à 3 fois par semaine. Il est important de nous transmettre toutes les informations et actualités de votre structure afin que nous puissions les relayer.

En début d'année 2024 les 2 pages Facebook ont été scindées en 1 seule, pour une meilleure visibilité et compréhension de nos clients.

Nous tenons à vous rappeler que la qualité des photos utilisées pour l'agenda ou autre support de communication que vous souhaiteriez mettre en avant nécessite d'être de très bonne qualité.

- **Coordination**

- Développement de services auprès de nos adhérents : créations d'affiches ou programmes.
- Collaboration avec nos Guides du Patrimoine : visites guidées et ateliers enfants.
- Pour valoriser les itinéraires Cœur de Villages auprès du public scolaire, une communication a été mise en place auprès des établissements scolaires.
- Pour l'Échappée Belle, nous sommes à la recherche de partenaire pour partager notre stand et le rendre plus attractif et dynamique.
- L'Office de Tourisme accompagne l'Espace d'Arts Visuels Le Cairn et le Réseau des Bibliothèques dans la communication de sa programmation.

- Présence active sur les différents événements du Territoire : Fête du jeu, ouverture à la ferme, Montsap'air etc...

- **Partenaires touristiques**

Nous faisons partie d'un réseau professionnel qui nous accompagne dans nos différentes missions :

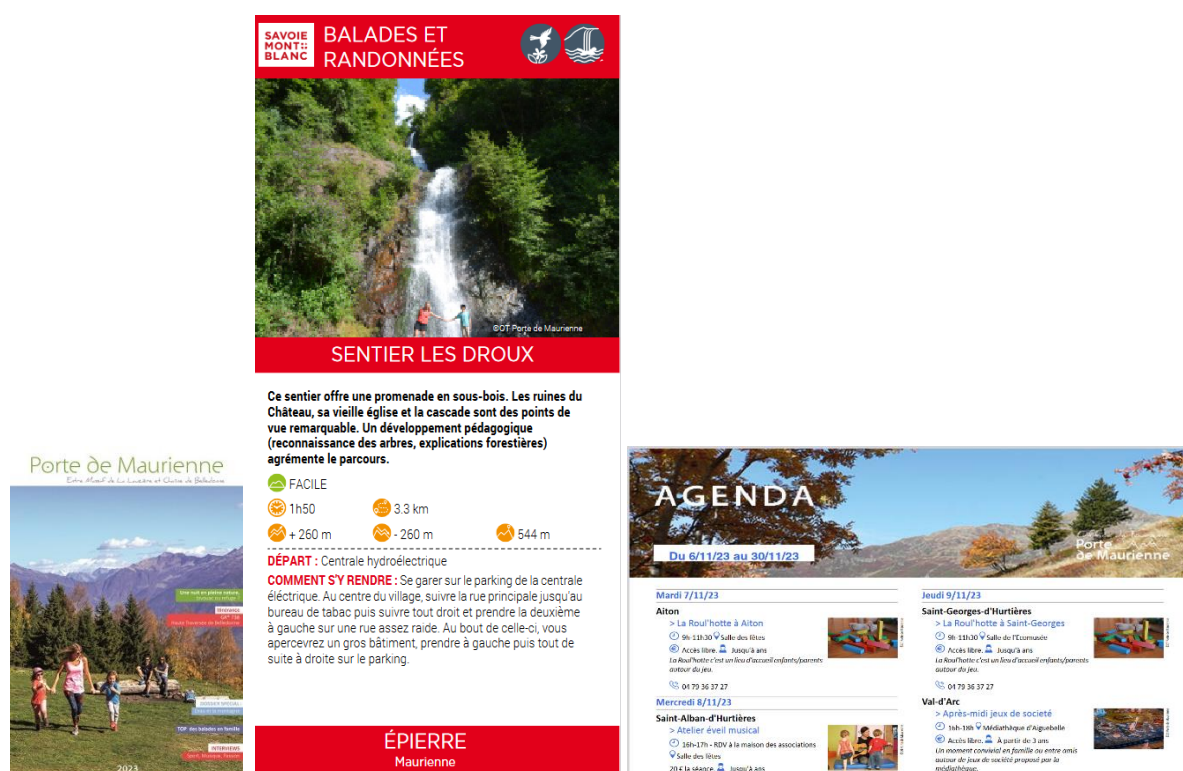
- Savoie-Mont-Blanc : promotion touristique, communication à l'échelle nationale etc...
- Office de Tourisme 73 : organisation des bourses d'échanges, proposition de formations et rencontres entre OT du département etc ..
- Pays de Maurienne : promotion digitale, conception et impression de cartes et docs touristiques à l'échelle de la vallée.
- Espace Belledonne : nous sommes en attente d'une réorganisation de l'espace Valléen (repris par Grésivaudan ou non)

- **Editions**

1 magazine de destination distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Communauté de Communes, auprès des socio-professionnels et adhérents du territoire, lors des bourses d'échanges de la Savoie et de l'Isère.

10 nouvelles fiches randos créées (référéncées PDIPR)

Les agendas mensuels distribués aux adhérents, et aux Ot de la Savoie



Magazine de destination

Fiches rando

Agenda mensuel

Nous avons édité la nouvelle brochure sous forme de magazine de 56 pages en 7000 exemplaires.

Cette brochure a été réalisée entièrement en interne (rédactionnel, graphisme, maquette, mise en page...). Un travail qui nous apporte une meilleure autonomie et permet de limiter les coûts.

Les fiches topos randos ont été réalisées afin que les randonneurs trouvent les mêmes informations que sur les RIS installés par la CCPM.

- **Accueil & Coordination**

Service d'accueil ouvert toute l'année. Afin d'informer et conseiller les visiteurs et touristes, notre service d'accueil est ouvert toute l'année du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi sur ces mêmes horaires en juillet/ Août. (Fermé autrefois le mercredis)

- Informations demandées principalement :
Les randonnées, activités, animations, infos pratiques divers sur le territoire.
- Les contacts téléphoniques sont des demandes en amont des séjours sur les hébergements, état des routes, niveau d'enneigement, accessibilités des sentiers de randonnées et des refuges, notamment pour le GR738.
- Nous constatons une fréquentation de la population locale de plus en plus importante. Plusieurs explications à cela, le post covid a provoqué un intérêt plus important pour son propre territoire. Une curiosité sur nos activités qui sont le reflet de nos actions passées (fruit de nos actions de développement touristique).
- Service aux adhérents :
Programme d'animations, création de support de communication (affiches, programme etc...). Nous mettons à disposition nos documentations pour un rayonnement de notre destination plus important
- Nous mettons à jour continuellement notre base de données Apidae. Toutes nos saisies sont en quelques sorte automatisées et remontent ainsi sur d'autres sites comme SMB, Yatou en maurienne, kiosque sur notre site internet, ainsi que l'édition de documents tels que : agenda, listages, fiches produits, carnets de voyages etc.

Proposition d'ateliers créatifs : En fin d'année 2023, des temps créatifs ont été organisés pour le public au sein de nos locaux sous forme d'ateliers en petits groupes. Fabrication d'un baume bien-être avec Maud de Natur'alpine, créations autour des thématiques de Noël et d'Halloween avec Manuell'Art, et un atelier écris ta lettre au père Noel en collaboration avec le musée du Grand Filon par le prêt de bureaux de l'ancienne école des Hurtières. Ces ateliers ont pour but de montrer au grand public que nous sommes un lieu actif et dynamique. Nos intervenants sont des producteurs, ou des personnalités actives au sein du territoire, ils permettent donc une certaine mise en avant de leur savoir-faire.

Proposition d'atelier pour 2024 plutôt à destination des adultes comme l'atelier : création d'une infusion avec Delphine moreau d'Hurtirêves à l'occasion de la fête des mères.

Statistiques de fréquentation touristique et problématiques de l'OT

Nous avons accueilli **1441 personnes en 2023** (calcul de statistiques journalières obligatoire par OT73).

1094 en 2022, 1061 en 2021, 702 en 2020.

L'OT est donc de plus en plus fréquenté au global annuel, une progression constante qui donne à réfléchir sur les moyens humains qui sont données à l'OT. Il manque en moyenne 20% de la population qui ne passe pas par l'OT en voyageant en Porte de Maurienne (connaissent le territoire, possession d'une résidence secondaire).

Nous constatons une hausse de la fréquentation fin 2023 (billetterie « crétins des alpes », fêtes de fin d'année, vente boutique).

Malgré nos changements d'ouverture, il y a une forte demande à ce que nous soyons plus disponibles. Nos présences actuelles sont insuffisantes par rapport à l'activité quotidienne et nous sommes dans l'incapacité d'y répondre en l'état actuel.

Pour cette année 2024 nous comptons **135 adhérents et 18 sponsors** contre 103 adhérents et 12 sponsors en 2023. Nous en sommes satisfaits mais cela devient difficile pour la gestion de la brochure, nous nous posons la question de comment les valoriser davantage.

La campagne d'adhésion 2024 compte 40 nouveaux adhérents, la répartition est la suivante :

21 associations, 12 commerces et services, 5 hébergeurs, 2 producteurs qui reflète une nouvelle fois le caractère associatif de notre territoire et la pérennisation de notre magazine de destination. Notre base d'adhérent est solide puisqu'une grande majorité des adhérents ont une nouvelle fois adhérer pour cette année 2024.

Services de l'OT

Vente de carte de pêche, vente des excursions Trans-Alpes, espace boutique de produits locaux...

Un service de billetterie en ligne est possible sur le site Internet, l'Office de Tourisme s'est ainsi chargé de plusieurs billetteries : spectacle Crétins des Alpes, Decapadiot...

Le Rapport d'activité est voté :

Pour : 31 / Abstention : 0 / Contre : 0

5) Projets 2024

La saison estivale 2024 s'annonce prometteuse, de nombreuses fêtes et manifestations auront lieu sur le territoire et le calendrier est plutôt homogène, les acteurs associatifs, restaurateurs, et autres ont à cœur de se répartir les festivités tout au long de la saison afin d'offrir une meilleure harmonisation des événements.

Mise à jour de la chasse aux trésors

Les mardis après-midi, Adriana reprendra le jeu de piste « le mystère des mines de Maurienne » proposé initialement par Elise Kemplaire ancienne alternante de nos locaux en 2021.

Une offre spécifique pour les familles sous forme d'enquête policière, le but est de résoudre des énigmes sur 5 lieux emblématiques de la ville d'Aiguebelle en lien avec le territoire (mines, histoire de la ville, etc) avec comme suspects les personnages Cœur de Village.

Ouvertures et animations au chalet du tour à Montsapey tous les dimanches en juillet et août.

➤ Mutualisation de la promotion touristique avec les 4 OT de la vallée (Porte de Maurienne, La Chambre/Saint-Colomban, Saint-Jean et St-Michel)

But : Déployer un tourisme diversifié, inclusif, au parcours visiteur facilité

- Mettre en place un partenariat renforcé entre les offices de tourisme intercommunaux des Communautés de Communes : Porte de Maurienne, Canton de la Chambre, Cœur de Maurienne Arvan, et Maurienne Galibier. L'objectif est de définir l'identité de la destination en associant les professionnels du territoire, afin de faire émerger une marque territoriale partagée et porteuse de sens. La mise en place d'actions de communication transversales permettra de donner davantage de visibilité au territoire touristique d'entrée de vallée de la Maurienne. Au-delà de ce projet, des mutualisations structurantes seront réfléchies sur chaque aspect de la gestion de nos structures.
- Création d'une plateforme de marque
- Mutualisation des outils de communication
- Développer les compétences transversales

Résultats attendus :

Augmentation de la visibilité et de la notoriété du territoire.

Développement d'une offre touristique 4 saisons.

Décloisonnement de l'offre jusqu'à présent promue dans un cadre géographique administratif.

Proposition aux clients de produits touristiques facilement accessibles et compréhensibles.

➤ Création d'une carte de randonnée à l'échelle du territoire

- Conception faite par l'OT (support 36 fiches randos référencées PDIPR) avec la même chartre graphique que les panneaux installés par la Communauté de Communes sur le territoire.
- Impressions financées par la Communauté de Communes

6) Election du Conseil d'Administration

Claude David annonce la démission de Marie Claire Motin Vice-Présidente. Il a proposé ce poste vacant à Romain Bertaut du Relais du Lac Noir.

Les élus représentant leur commune ou collectivité :

	Titulaire	Suppléant
<u>Aiton</u>	Céline Pitton	Lucile Marjollet
<u>Argentine</u>	Valérie Meurier	Magdeleine Parent
<u>Bonvillaret</u>	Christian Venet	Olivier Toussaint
<u>Epierre</u>	Jean-Michel Augem	Serge Tarin
<u>Montgilbert</u>	Katty Chiumento	
<u>Montsapey</u>	Claude David	Jean-Louis Mocellin
<u>Saint Alban d'Hurtières</u>	Marie Claire Motin	Virginie Lobjois
<u>Saint Georges d'Hurtières</u>	André Brunet	Sandrine Buet
<u>Saint Leger</u>	Sylvie Giroud	Mickaël Cohin
<u>Saint Pierre de Belleville</u>	Sébastien Mille	Magali Duponchel
<u>Val d'Arc</u>	Roger Gachet	Maxime Gachet
	Martine Jabouille	Christelle Jaillissier Verne
<u>Communauté de Communes</u>	Jacky Demonaz	
<u>Département</u>	Olivier Thevenet	

En bleu les membres sortants (élus en 2021)

Associations	Sites Touristiques	Commerçants	Volontaires	Hébergeurs
Marie Hélène Brun AACA	Musée du Félicien	Rosette Christin <i>Rosette Fleurs</i>	Christiane Lehmann	Catherine Molliex <i>Gîtes de Montsapey</i>
<u>Florence Chouquer</u> <i>Ecomusée des Hurtières</i>	Musée du Grand Filon	Amélie Père <i>Ferme Les Cathelins</i>	Maurienne Outdoor	Huguette Charrier <i>Villa Arc en Ciel</i>
Axel Thierry <i>Decapadiot</i>	<u>Jean-François Thiaffey</u> <i>Lac des Hurtières</i>	Christopher Fyot <i>Carrefour</i>	Romain Bertaut <i>Le Relais du Lac Noir</i>	<u>Santiago Danche</u> <i>Chez Santi</i>
Jean Pierre Beauchet <i>Asso patrimoine</i> <i>St Pierre</i>	<u>Jean-Luc Nardin</u> <i>Fédération pêche</i>	Emeline Leveque <i>La Fermette d'Emeline</i>	Clara Fouquet <i>Les popotes</i> <i>de la Lauzière</i>	Laurent Bremer <i>Gîte du Villaret</i>

Pour le vote des représentants élus au Conseil d'administration, il reste des postes à pouvoir dans chaque collège. Floence Chouquer renouvelle sa candidature, Jean-François Thiaffey, Jean-Luc Nardin et Amélie Père également

Maxime Gachet propose sa candidature au collège des commerçants.

Le Conseil d'Administration est voté :
Pour : 31 / Abstention : 0 / Contre : 0

7) Lecture du courrier de Mr Genon

Courrier en pièce jointe lu par Mr Jacky Demonaz

8) Questions diverses

- Si le projet de mutualisation se concrétise, la subvention de l'OT restera-t-elle la même ?

Les questions sont nombreuses sur les années à venir, tant sur le budget que l'organisation. Les élus et membres du Conseil d'Administration s'inquiètent sur le montant de la subvention pour l'année à venir. Nous garderons les mêmes missions sans plus de moyens. La mutualisation nous permettra d'avoir une meilleure promotion et communication, cependant nous manquons de moyens humains.

Concernant la mutualisation, Sandrine précise qu'une convention va être signée par les 4 intercommunalités. Les dossiers de demande de subvention pour le programme Leader, le fast et le département vont être déposés avant la fin du mois juin. Ceux-ci couvriront les actions budgétisées à hauteur de 80%. Les 20% restants seront à charge des 4 Intercommunalités avec une clé de répartition en fonction du budget de chacune.

Nous rappelons que dans la vallée ce sont les Intercommunalités qui détiennent la compétence touristique.

- Plusieurs hébergeurs interviennent au sujet de la taxe de séjour. Beaucoup de structures ne la règle pas car elles ne sont pas déclarées en mairie. Aujourd'hui dans certaines communes il y a plus de particuliers que de professionnels. C'est un manque à gagner.

La réunion est clôturée par un temps convivial autour d'un apéritif offert par les producteurs adhérents à l'OT. Nous remercions chaleureusement La Fermette d'Emeline, Delphine d'Hurtirèves et CROQ'Champs.